



Réf. Farde e-Assemblées : 2418550

N° OJ : 6

Projet d'Arrêté - Conseil du 06/09/2021

**Objet :** Asbl "Brussels Major Events" en abrégé BME.- Subside : 20.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que l'asbl "Brussels Major Events" en abrégé BME demande un subside de 20.000,00 EUR pour l'inauguration des 2 nouvelles passerelles du côté du canal : Porte de Ninove et Porte de Compte de Flandre;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 20.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl "Brussels Major Events" en abrégé BME.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021.

Annexes :